



Dossier pour obtenir la résidence en france

Par **bisou**, le **02/06/2008** à **18:16**

Bonjour,

Je suis Algerienne vivant en Algerie et j'ai pour projet de me marier en France avec un Français. Je pars d'Alger avec un visa touristique et je sais que cela ne m'empechera pas de me marier, parcontre j'aimerais savoir svp si le fait d'avoir ce type de visa ne me bloque pas lors du dépôt du dossier pour obtenir la résidence? On parle d'un récipissé qui serait remis lors du dépôt du dossier, est-il remis le jour meme ou y aurait-il un délai d'attente? Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.